

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

- ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

- ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACT SAVOIE

04 79 33 86 72

LDLégales73@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1.78 € HT/mm colonne pour 2020.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE MAURIENNE ARVAN

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jean-Paul MARGUERON - Président
Maison de l'intercommunalité
125 avenue d'Italie
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
mél : alexandra.amrhein@3cma73.com
web : http://www.coeurdemaaurienne.com
SIRET 24730034600019
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : Acquisition de casiers connectés réfrigérés
Type de marché : Fournitures
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exigées : Non
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions :
SE référer au RC
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
SE référer au RC
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
SE référer au RC
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
- 60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
- 10% Délai de livraison
- 30% Prix
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 08/08/22 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 05/07/22
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :
<https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

314739600

AVIS

Avis administratifs

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

Arrêté N°A05072022 portant engagement de la procédure de modification de droit commun n°1 du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Maurienne.
Cet arrêté est affiché pour une durée d'un mois au siège du Syndicat du Pays de Maurienne et dans les Mairies de Modane, Orelle, Valloire, Val Cenis et Valmeinier.

314844900

Enquêtes publiques



COMMUNE DE TIGNES

Avis d'enquête publique

Conformément au code de l'urbanisme et notamment les articles R423-20 et R423-32, au code de l'environnement et notamment les articles L 123-1 à L 123-18 et R 123-1 à R 123-27, et en exécution de l'arrêté du Maire de la commune de Tignes en date du 8 juin 2022 portant ouverture de l'enquête publique, **il sera procédé à une enquête publique sur le territoire communal de Tignes, du 4 juillet 2022 au 3 août 2022**, sur le dossier de « permis de construire valant permis de démolir » relatif à la construction du complexe hôtelier ALPINE MESS comprenant un hôtel de tourisme classé 4 étoiles minimum et un « hostel » classé minimum 2 étoiles, après démolition des installations existantes de la SOCIÉTÉ DES TELEPHÉRIQUES DE LA GRANDE MOTTE (STGM), sis Avenue de la Grande Motte, lieu-dit « Le Val Claret », déposé par la SAS POWERHOUSE HOSPITALITY représentée par M. Jean-Baptiste GRAVIER.
Au terme de l'enquête publique, l'instruction du dossier de « permis de construire valant permis de démolir » sera finalisée et permettra à l'autorité compétente de prendre sa décision.
Monsieur Jean-Michel CHARRIERE, Directeur d'Usine Retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier d'enquête publique et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Tignes pendant trente et un jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, **soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**, à l'exception des jours fériés.
Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la commune de Tignes, dans la rubrique « Les grands projets / Les concertations et enquêtes publiques en cours » à l'adresse suivante :
<https://www.mairie-tignes.fr/1927-complexe-hotelier-alpine-mess.htm>
ainsi que sur un poste informatique, à l'accueil de la mairie de Tignes, aux jours et heures habituels d'ouverture de cette dernière, **soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**, à l'exception des jours fériés.
Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie de Tignes ou les communiquer au commissaire enquêteur, soit par voie postale à l'adresse de la Mairie de Tignes, soit par voie électronique à enquetepublique@tignes.net.
Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public, en Mairie de Tignes, pour recevoir ses observations écrites ou orales **le lundi 11 juillet 2022 de 14h30 à 17h30, le jeudi 21 juillet 2022 de 09h00 à 12h00 et le mercredi 3 août 2022 de 14h30 à 17h30**.
Monsieur Hubert DIDIERLAURENT, 3ème adjoint au Maire en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, se tiendra à disposition du public pour fournir des informations sur le dossier de « permis de construire valant permis de démolir » relatif à la construction du complexe hôtelier ALPINE MESS comprenant un hôtel de tourisme classé 4 étoiles minimum et un « hostel » classé minimum 2 étoiles, après démolition des installations STGM existantes, sis Avenue de la Grande Motte, lieu-dit « Le Val Claret ». Contact à prendre en Mairie aux heures d'ouvertures habituelles.
Le dossier mis à l'enquête publique comporte une étude d'impact et est soumis à l'avis délibéré de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Auvergne-Rhône-Alpes, compétente en matière d'environnement.
Nonobstant les dispositions du titre Ier du livre III du code des relations entre le public et l'administration, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne, sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci. Les observations du public sont également consultables et communicables aux frais de toute personne en faisant la demande.
A l'expiration du délai d'enquête, dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera sous huit jours le Maire de la commune et lui communiquera ses observations consignées dans un procès-verbal de synthèse. Dans un délai de 15 jours, ce dernier produira ses observations éventuelles.
Le commissaire enquêteur établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies et consignera dans un document séparé ses conclusions, avec son **AVIS PERSONNEL ET MOTIVE**, en précisant si elles sont favorables, défavorables sous réserves ou défavorables au projet.
Dans un délai de trente jours suivant la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Maire le dossier de l'enquête publique accompagné du registre et des pièces

annexées ainsi que son rapport et ses conclusions motivées et, simultanément, adressera une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif. A compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an à la Mairie de Tignes et publiés sur son site Internet.
L'avis d'enquête publique est publié en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département de la Savoie. Cet avis sera également affiché en Mairie de Tignes, sur son site Internet, sur les panneaux d'affichage de la commune ainsi que sur les lieux prévus pour la réalisation du projet, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique.

311159800

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

SAS TERRE & VIE

Aux termes d'un acte SSP en date du 1er juillet 2022 à Villard sur Doron il a été constitué une Société par Actions Simplifiée SAS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : TERRE & VIE
Siège : T & V
Objet social : D'acheter et de fabriquer et de vendre des produits, de manière directe ou par voie électronique : des compléments alimentaires, des produits alimentaires, des produits de cosmétiques, d'hygiène corporelle et domestique, de lithothérapie, de bien-être et tout produit ou service d'aide à la personne
Siège social : 44 Route de la Forêt - Les Saisies - 73270 Villard sur Doron
Capital social : 16 650 €
Durée : 99 Ans à compter de son immatriculation au **RCS DE CHAMBERY**
Co-Présidents : M. ROBIN Hervé demeurant 40 Avenue Général Frère 69008 Lyon et M. SALIBA Dominic demeurant 40 Avenue Général Frère 69008 Lyon
Cession de parts et d'actions : La libération du capital est intégrale. Actions souscrites en totalité et intégralement libérées.
Admission aux Assemblées et droit de vote : La convocation est faite par tous moyens 15 jours au plus avant la date de réunion. Chaque action donne droit à une voix.
Immatriculation en cours au **RCS DE CHAMBERY**

313865700

SCI SECCO - BERCY

Aux termes d'un acte notarié en date du 31/05/2022 à Aix les Bains, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SECCO - BERCY
Siège social : 19 Route de l'école 73100 Pugny Chatenod
Objet social : L'Acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location, mise à disposition gratuite, revente ou autrement de biens immobiliers qui seront apportés à la société ou acquis par elle au cours de la vie sociale, la prise de bail, l'entretien et éventuellement l'aménagement desdits immeubles ou biens immobiliers, la souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de tous titres de toutes sociétés françaises ou étrangères et généralement de tous droits sociaux, actions, parts ou valeurs mobilières.
Et généralement toutes opérations civiles, mobilières et immobilières pour se rattacher à l'objet social.
Capital social : 1000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS DE CHAMBERY**
Associé et Gérant : M. SECCO Pierrick (1 part) demeurant 19 Route de l'école 73100 Pugny Chatenod nommé pour une durée indéterminée.
Associé : SECCO INVESTISSEMENT (999 parts) 189 Allée des Erables 73420 Drumettaz Clarafond
Immatriculation en cours au **RCS DE CHAMBERY**

313881700

FRANCK MERLOZ CONSULTING

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAINT JEAN DE MAURIENNE en date du 02/06/2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FRANCK MERLOZ CONSULTING,

Siège social : 145 rue Victor Hugo, SAINT JEAN DE MAURIENNE (Savoie)

Objet : Conseils, études, audits, formations, intégration de logiciels dans les secteurs de l'informatique de gestion ; achat, vente et assistance pour tout type de technologie, logiciels, internet, matériel informatique.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1 €

Gérance : Franck MERLOZ, demeurant 145 Rue Victor Hugo, SAINT JEAN DE MAURIENNE (Savoie),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de CHAMBERY,

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet

314498700

LA FERME DU CABAN

Aux termes d'un ASSP en date du 04/07/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : La Ferme du Caban
Objet social : Achat Revente de marchandises alimentaires
Siège social : 4290 Route de la Lavanche, 73630 LE CHATELARD
Capital initial : 300 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS CHAMBERY**
Co-gérance : DESBIOLLES Gwendal, demeurant 93 Rue Jean Benoit BALLAZ, 73630 ECOLE FRANCE et DUSSOLLIER Sophie, demeurant 93 Rue Jean Benoit BALLAZ, 73630 ECOLE FRANCE et DESBIOLLES Renaud, demeurant 2029 Route de Saint Martin, 73340 LESCHERAINES FRANCE

314633400

SNC VDHL

Par acte SSP du 04/07/2022 il a été constitué une **SNC** dénommée:

SNC VDHL

Nom commercial: TABAC PRESSE LA VANOISE

Siège social: 341 grande rue 73260 AIGUEBLANCHE

Capital: 600.000 €

Objet: TABAC - PRESSE - FDJ - ARTICLES FUMEURS - CADEAUX - BOISSONS A EMPORTER

Gérant: M. VOILLEQUIN Didier 182 impasse des planetes 73730 ROGNAIX

Associé en nom: M. VOILLEQUIN Hugo 182 impasse des planetes 73730 ROGNAIX

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au **RCS de CHAMBERY**

314660700



marchés publics



>> CONTACT : 04 79 33 86 72

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

